

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 029-200067197-20220927-2022058-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 27 septembre 2022
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	24 + 6 pouvoirs	15 septembre 2022	16 septembre 2022

N° délibération	Objet
2022-058	Décision modificative – budget déchets ménagers

Le vingt-sept septembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOLAZEC : Audrey LE ROUX

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Josiane GUINVARC'H à Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC à Jean-Yves BROUSTAL, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Marcel SALAÛN à Sylvie ALLAIN

Excusée : Claude MOREL

Secrétaire de séance : Sylvie ALLAIN

Rapporteur : Jean-François Dumonteil

Le président explique qu'il convient de prévoir la modification budgétaire suivante :

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 029-200067197-20220927-2022058-DE

Budget déchets ménagers

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 3.000 €	
Total 67	Charges exceptionnelles	3.000 €	
703	Ventes de produits résiduels		+ 3.000 €
Total 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		3.000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		+ 3.000 €	+ 3.000 €

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 28 septembre 2022

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary, is written below the text "La secrétaire,".